



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 16 JANVIER 2019, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTICE DE MADAME SUZANNE THÉBERGE, MAIRESSE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : la mairesse Suzanne Théberge et les conseillers, Gaétan St-Jean, Nancy Gosselin, Jean-Marc Bélanger, Michel Cliche et Chantal Mélançon.

Absente : Nicole Therrien

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente, Suzanne Théberge, à 19h03.

2. ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Cliche, appuyé par le conseiller Jean-Marc Bélanger et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la présidente, Suzanne Théberge.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux :
 - a) Assemblée du 2018-12-05;
 - b) Assemblée extraordinaire du 2018-12-20;
 - c) Assemblée extraordinaire d'adoption du budget (2018-12-20);
4. Suivis aux procès-verbaux ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Renouvellement de l'adhésion à Québec municipal ;
9. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoises des municipalités;
10. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) (Réalisation des travaux) ;
11. Contribution 2019 place aux jeunes ;
12. Téléthon de La Ressource ;
13. Adhésion COMBEQ 2019 (partage des coûts) ;
14. Salaire Camil Lévesque ;
15. Personne désignée pour achat du lot 5 556 328 ;
16. Période de questions ;
17. Levée de l'assemblée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a) Assemblée du 2018-12-05

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensé;

2019-01-01

2019-01-02



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger et résolu que le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

b) Assemblée extraordinaire du 2018-12-20

2019-01-03

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Mélançon, appuyé par Michel Cliche et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

c) Assemblée extraordinaire d'adoption du budget (2018-12-20)

2019-01-04

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Bélanger, appuyé par Miche Cliche et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 20 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi

5. TRÉSORERIE

a) Dépenses au 31 décembre 2018

2019-01-05-01

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Cliche, appuyé par Jean-Marc Bélanger et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 34 300,90\$ au 31 décembre 2018 soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

b) Dépenses 2019

2019-01-05-02

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Marc Bélanger, appuyé par Nancy Gosselin et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 43 225.81\$ pour la première partie de janvier 2019 soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

Le conseiller Michel Cliche mentionne qu'il serait temps de préparer des piquets pour annoncer les déformations causées par le gel sur les chemins.

8. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Chantal Mélançon, appuyé par la conseillère Nancy Gosselin de procéder au renouvellement de l'adhésion à Québec municipal, au coût de 164.18 \$ taxes incluses.

Adoptée

9. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger, de procéder au renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités au coût de 1 091.09\$ (taxes incluses) pour l'année 2019.

Adoptée

10. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) (RÉALISATION DES TRAVAUX)

2019-01-06

2019-01-07

2019-01-08

a) Chemin du Cimetière

Il est proposé par Michel Cliche, appuyé par Chantal Mélançon,

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Cimetière pour un montant subventionné de 25 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

2019-01-09

b) Chemin de l'Île Nepawa

Il est proposé par Jean-Marc Bélanger appuyé par Nancy Gosselin,

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de l'Île Nepawa pour un montant subventionné de 14 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

11. CONTRIBUTION 2019 PLACE AUX JEUNES

2019-01-10

Il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Chantal Mélançon et résolu d'octroyer une aide financière de 0,25\$ par habitant, pour un total de 92,25\$ au Programme Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest.



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

Adoptée

12. TÉLÉTHON DE LA RESSOURCE

2019-01-11

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Michel Cliche, de faire un don de 100 \$ au Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec.

Adoptée

13. ADHÉSION COMBEQ 2019 (PARTAGE DES COÛTS)

2019-01-12

Il est proposé par Jean-Marc Bélanger, appuyé par Michel Cliche, de participer à l'adhésion de l'inspecteur municipal à la COMBEQ pour 2019 et de partager les coûts équitablement entre les municipalités participantes. (coût total de 431,16\$ taxes incluses)

Adoptée

14. SALAIRE CAMIL LÉVESQUE

2019-01-13

Attendu que des discussions ont eu lieu concernant l'avenir de M. Lévesque au sein de la municipalité pour la présente année;

Attendu que nous prônons la transmission de connaissances au sein de notre communauté;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, d'accepter les conditions présentées et consignées au dossier pour Monsieur Camil Lévesque.

Adoptée

15. PERSONNE DÉSIGNÉE POUR ACHAT DU LOT 5 556 328

2019-01-14

Attendu que le comité des Loisirs offre le montant nécessaire à l'achat du lot 5 556 328 pour que la Municipalité le transforme en stationnement pour les touristes et pêcheurs, en plus de le rendre disponible pour nos résidents;

Attendu que nous avons pris entente avec le vendeur pour le contrat notarié;

Attendu que nous avons reçu le chèque du comité des Loisirs pour procéder à l'achat;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Jean-Marc Bélanger, de nommer Suzanne Théberge pour représenter la Municipalité de Clerval, concernant l'achat du lot 5 556 328, au coût de 32 000 \$.

Adoptée

16. PÉRIODE DE QUESTION

Une collecte de fonds a présentement lieu pour aider Caroline Morin, native de Sainte-Hélène de Mancebourg (où ses parents résident encore) est atteinte de la maladie de Lyme et le Québec n'offre pas de traitement efficace contre cette maladie. Pour se faire soigner, un traitement est offert en Allemagne au coût de 40 000\$. Une campagne GoFundMe est en cours actuellement sur les réseaux sociaux, mais ceux qui n'y ont pas accès peuvent venir porter leur don directement au bureau municipal. Tous les dons et les noms des donateurs seront remis à Madame Morin pour l'aider à reconquérir sa vie!



Procès-verbal du Conseil de Clerval

N° de résolution
ou annotation

2019-01-15

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Michel Cliche, à 19h30.

Manon Pouliot
Directrice générale

Suzanne Théberge
Mairesse

« Je, Suzanne Théberge, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».